FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Attention : Toutes les rubriques sont à remplir. Les adresses ou numéros de téléphone ou mail qui ont changé devront être complétés lisiblement et en rouge, merci.

NOM:	NOM	d'usage :	Sexe : M 🔲 F [
Prénom(s) :				
Né(e) le :/ Lie				
Nationalité :				
Adresse:				
Code postal :	Commune :			
Observations particulières su	ır la santé de votre enfant	t: (allergies, asthme,	trouble divers)	
RESPONSABLES LÉGAUX				
<u>Mère</u>				
NOM de jeune fille :		_ Autorité parentale	:Oui 🗆 Non 🗆	
NOM marital (nom d'usage)	OM marital (nom d'usage) :		Prénom :	
Profession:				
Adresse:				
Code postal:				
Tél. domicile :	Tél. portable :	Tél	l. travail :	
N° poste : Courrie	l:			
Père		Autorité parental	e:Oui 🗆 Non 🗆	
NOM:		Prénom :		
Profession:		Situation f	amiliale (2) :	
Adresse:				
Code postal :	Commune:			
Tél. domicile :	Tél. portable :	Té	l. travail :	
N° poste : Courrie	:			
Autre responsable légal (perso Organisme :	nne physique ou morale)	Autorité parentale		
Fonction :Adresse :		Lien avec l'e	nfant :	
Code postal:	Commune:			
	Tél. portable :			

(1) Pays si hors de France. (2) Célibataire - Marié(e) - Veuf(ve) - Divorcé(e) - Séparé(e) - Concubin(e) - Pacsé(e) * Responsables légaux : Il est important de renseigner le document concernant les deux responsables légaux pour : La transmission des résultats scolaires (circulaire n°94-149 du 13/04/1994). Les élections des représentants des parents d'élèves : chaque parent est désormais électeur et éligible (note de service

n°2004

PERSONNES À APPELER EN CAS D'URGENCE ET/OU AUTORISÉES À PRENDRE L'ENFANT À LA SORTIE A appeler en cas d'urgence NOM: _____Prénom: ____ Autorisé à prendre l'enfant Lien avec l'enfant : Adresse: Code postal: _____ Commune: ____ Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____ N° poste : Tél. travail : INFORMATIONS MEDICALES Votre enfant doit-il bénéficier d'un PAP (projet d'accueil pour les enfants présentant des troubles d'apprentissages type : dyslexie, dyspraxie, dysorthographie ou dyscalculie?..... Si oui contacter rapidement l'enseignant. Votre enfant doit -îl bénéficier d'un PAI ?(projet d'accueil individualisé : prise de médicaments,....)....... Si oui veuillez contacter l'enseignant le plus rapidement possible. Date du dernier rappel DTP ou tétracoq: Autes renseignements médicaux utiles :..... INFORMATIONS PÉRISCOLAIRES non (entourer la bonne réponse) Gardeie 16h/16h30 : oui Non Restaurant scolaire : Oui Etude 16h00/17h30:oui non ASSURANCE DE L'ENFANT Individuelle Accident : Oui 🔲 Non 🗌 Responsabilité civile « Oui 🔲 Non 🔲 Compagnie d'assurance: ______Numéro de police d'assurance : _____ AUTORISATION (astemplir par les deux parents en cas d'adresses différentes) Mère: 🔲 Je ne désire pas communiquer mon adresse aux associations de parents d'élèves. (Ne cocher qu'en cas de refus) ☐ Je ne souhaite pas que mon enfant soit photographié(e) ou filmé(e) dans le cadre des activités scolaires. ☐ Je n'autorise pas l'école à poster des photos sur des pages internet, type facebook (page de l' AAPE ou du centre aéré) ou blog de la classe..... Père:

De ne désire pas communiquer mon adresse aux associations de parents d'élèves. (Ne cocher qu'en cas de refus) ☐ Je ne souhaite pas que mon enfant soit photographié(e) ou filmé(e) dans le cadre des activités scolaires. ☐ Je n'autorise pas l'école à poster des photos sur des pages internet, type facebook (page de l'AAPE ou du centre aéré) ou blog de la classe..... Nous nous engageons à vous signaler tous changements modifiant les indications mentionnées sur cette fiche.

En cas d'accident, l'enseignant s'efforcera de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade sera orienté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille sera immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille. Le droit d'accès et de rectification des personnes aux données les concernant s'exerce auprès du directeur d'école, de l'IEN de circonscription ou de l'inspecteur d'accidence, directeur des services départementaux de l'éducation nationale dans les conditions définies par les articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par

Signature du père :

Signature de la mère :

la loi nº 2004-801 du 6 aout 2004.

Date:

-104 du 25/06/2004).



MINISTÈRE
DE L'ÉDREATION NATIONALE,
DE L'ENSERGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Outil numérique pour la direction d'école

PCS (14/15)

ANNEXE

Liste des professions et des catégories socio-professionnelles

Langues vivantes PCS

Sommaire

(*) Code de la profession et de la catégorie socio-professionnelle à reporter dans la fiche de remeignement